Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260605-DCM_2026_062-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026

CONVOCATION : 29 mai 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Alain DECIMA, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Véronique FRUGNAC, Yves-Marie LALLICAN, Sabiha UGUEN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Sylvie DUHAMEL, Erwan MOREAU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE, Erwan HERVÉ.
Absents : Sylvie FASQUEL, Sylvie RITZENTHALER, Audrey BOURDIN, Etienne JEGOU, Thierry GUERRIAU.
Procurations : Yannick GOURIÉ, Jérôme CUSSONNEAU, Yannick COCHAUD, Sylvie DUHAMEL, Alain DECIMA.

62. FINANCES - Constitution d'une liste de proposition des commissaires pour la CCID (Acte 5.2)

Monsieur le Maire présente l'exposé suivant :

« La Commission Communale des Impôts Directs a pour mission de se prononcer sur la valeur locative des propriétés bâties et non bâties qui sert de base au calcul des impôts locaux (taxe d'habitation, professionnelle, foncier bâti, foncier non bâti).

La CCID se réunit au moins une fois par an pour :
- Donner un avis sur les valeurs locatives ;
- Prendre une décision sur les évaluations cadastrales.

Ce travail s'effectue sur la base de l'analyse de la liste 41 qui récapitule tous les changements intervenus sur le foncier bâti et non bâti de la commune lors de l'année précédente.

Elle est présidée par le Maire et composée au total de 8 commissaires. Les membres de la CCID sont nécessairement :
- Contribuables de la commune ;
- De nationalité française et jouissent de leurs droits civils ;
- De plus de 25 ans ;
- Bien familiarisés avec la vie de la commune.

La désignation des membres se fait par le Directeur des Services Fiscaux sur la base d'une liste de contribuables proposée par le Conseil Municipal. La commission est constituée pour la même durée que celle du conseil Municipal dans un délai de deux mois suivant l'installation du conseil.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260605-DCM_2026_062-DE

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **PROPOSE** :

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la Commune d'Orgères			
Président	Monsieur le Maire		
Commissaires titulaires	1. Daniel BINOIS 2. Jaqueline DUBOURG 3. Jacqueline GAREL 4. Michel ANTONI 5. Jean-François LE BOUGUENEC 6. Jean Paul REGNIER 7. Sabrina COURTEL 8. Yannick GOURIE 9.Corentin RUAULT 10.Jerome TREMORIN 11.Sylvie FASQUEL 12.Daniel RENAULT 13.Roselyne NOBILET 14. Jean Paul LEVEQUE 15. Guy DUHAMEL 16. Gwen MEHAUTE	*Commissaires suppléants*	1. Laurence LALICAN 2. Marceline JALLAIS 3. Carole GOURIE 4. Dominique JEGOU 5. Amine AGUELMOUS 6. JY VANICATTE 7. Arnaud JOUBERT 8. Christine TROCHU 9.Laurence HANRY 10.MA PELLAN 11.Veronique FRUGNAC 12.PY SAGET 13. Eric MOINEAU 14. Linda ORINEL 15. Alison FOUGERET 16. Alexandre BOULIC

- **ADOPTE** le Règlement Budgétaire et Financier présenté et annexé à la présente délibération (ANNEXE 1)

Pour extrait certifié conforme,

